



Monsieur le Président de la République,

Les organisations syndicales FNEC-FP-FO 88 , FSU88, et CGT Educ'action 88 s'adressent à vous ce jeudi 3 juin 2021, jour de grève nationale des AESH. Le jeudi 8 avril déjà, nous avons organisé un rassemblement devant la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale d'Epinal pour obtenir satisfaction sur les légitimes revendications des AESH. Depuis, nous sommes dans l'attente de réponses positives. M. le Président, nous savons que vous avez à cœur de donner aux enfants handicapés et à leurs familles tous les moyens nécessaires à leur scolarisation. Cet objectif que vous avez exprimé lors de la conférence nationale du handicap (11 février 2020) inclut la situation intenable des AESH. M. le Président, il ne peut pas y avoir d'accueil digne et respectueux des enfants handicapés sans un vrai statut, un vrai salaire et une vraie formation des Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap. Permettez-nous de vous présenter ces demandes centrales :

- **Un vrai statut** : en quelques années, le nombre d'AESH a explosé atteignant plus de 115000. Ces AESH sont recrutés sur des CDD de trois années et ce n'est qu'au bout de 2 CCD qu'ils peuvent espérer obtenir un CDI ! Certains exercent depuis plus de 10 ans dans ces conditions. Or l'article 3 de la loi du 13 juillet 1983 est très clair et stipule qu'une mission permanente doit être exercée par un fonctionnaire. Nous demandons donc un vrai statut de fonctionnaire pour les AESH. Être fonctionnaire, c'est avoir un statut national, c'est être titulaire de son poste. C'est aussi avoir droit à une carrière et à une reconnaissance salariale.

- **Un vrai salaire** : en effet, en moyenne les AESH, des femmes très majoritairement, sont employés dans des contrats à temps partiel à 62 % avec une rémunération à moins de 750 euros par mois (!), soit 290 euros en dessous du seuil de pauvreté fixé à 1040 euros par l'INSEE : comment vivre décemment dans ces conditions ? De nombreuses demandes d'aide financière au comité départemental d'action sociale des Vosges proviennent d'AESH qui sont dans la misère.... Nous demandons donc une hausse conséquente de

leur rémunération, ainsi que la prime informatique de 150 euros et la prime REP ou REP+ qu'on leur refuse aujourd'hui.

- De plus, depuis l'introduction des PIAL, chaque AESH a constaté une augmentation du nombre d'enfants handicapés à accompagner. Les PIAL, c'est un AESH pour 3 à 6 élèves ! Pour que les AESH puissent continuer à mener une mission efficace, nous demandons **l'abandon de ces PIAL.**

- **Une vraie formation** sur le temps de travail et non sur les congés permettant d'accompagner avec les compétences nécessaires des élèves aux handicaps divers, physiques et psychologiques.

M. le Président, avec tout le respect que l'on vous doit ; nous vous disons solennellement : il y a urgence ; il est temps de tenir vos promesses de campagne électorale !